SOJAM
2 mail des Cerclades
CS 20807 CERGY
95015 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél : 01.34.02.46.60
Fax : 01.30.37.15.90

FICHE DE DONNEES SECURITE

Réf. : **RECH 4/4+/5/5+**

Création : 19/12/2001

Révision : 14
Du 05/01/2016

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identificateur de produit :

RETRO REPULSIF CHIENS - CHATS Granulés

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance et utilisations déconseillées (pour plus de détails se reporter à la notice technique) :

Utilisation conseillée : Granulés agissant sur l'odorat des chiens et des chats et les repoussant radicalement. Produit biocide (TP19).
Utilisation déconseillée : Autres que celles indiquées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

- Fournisseur : **SOJAM** (Voir cadre ci-dessus)
Email : s.laboratoire@la-cgi.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : Tél. d'urgence : Orfila : 01 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS #

2.1 Classification du mélange :
Conformément au Règlement (UE) 1272/2008 et ses adaptations :
Non classé.

2.2 Eléments d'étiquetage :
Conformément au Règlement (UE) 1272/2008 et ses adaptations :
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P234 Conserver uniquement dans son récipient d'origine.
P302+P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie.
Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

2.3 Autres dangers : N/A

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS #

3.2 Mélanges :

Composant(s) contribuant aux dangers :
- Géraniol……..0 – 1% (m/m)
CAS n°106-24-1 – Classement : SGH05 SGH07 H317 – H315 – H318 – H413

4 - PREMIERS SECOURS #

4.1 Description des premiers secours :

LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.
NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE INTOXIQUEE.

En cas de contact avec la peau : Enlever tout vêtement souillé et laver avant réutilisation. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et soigneusement avec beaucoup d'eau ou une solution oculaire pendant 10 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées.

4 - PREMIERS SECOURS #	**En cas d'inhalation** : Emmener le sujet à l'air frais. **En cas d'ingestion accidentelle** : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos Numéro d'appel des secours médicalisés : 15 ou 18 *4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :* **Inhalation** : en cas d'inhalation de gouttelettes aériennes, peut causer une irritation du tractus respiratoire. **Contact avec la peau** : un contact prolongé ou répété avec la préapration peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. **Contact avec les yeux** : Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. **Ingestion** : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. *4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :* D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	*5.1 Moyens d'extinction :* **Moyens d'extinction conseillés** : Extincteurs à poudre ou à mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2). **Moyens d'extinction déconseillés** : Jets d'eau *5.2 Dangers particuliers résultant du mélange :* **Risques spécifiques durant l'incendie** : L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. *5.3 Conseils aux pompiers :* **Equipement de protection contre le feu :** Les sauveteurs doivent porter des appareils de protection respiratoire autonomes et des vêtements de protection.
6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL	*6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :* Porter des vêtements de protection (gants néoprène, bottes de sécurité, lunettes...). Porter un équipement de protection individuelle. En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec filtre. *6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :* Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau, ni dans le milieu naturel. *6.3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage :* Ramasser à la pelle puis récupérer dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur. *6.4 Références à d'autres sections :* Se référer à la section 8 pour l'équipement de protection approprié et à la section 13 pour le traitement des déchets.
7 - MANIPULATION ET STOCKAGE	*7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :* - Conserver hors de portée des enfants. - Tenir à l'abri des sources d'inflammation. - Ne pas fumer. - Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant l'utilisation. - Se laver les mains après utilisation. - Port de gants recommandé.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE	*7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris certaines incompatibilités:* - Conserver le produit bien fermé dans son emballage d'origine, dans un local frais, sec et bien ventilé. - Conserver hors de portée des enfants et à l'écart des denrées alimentaires y compris celles pour animaux. *7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :* REPULSIF CHIENS-CHATS. Produit biocide TP19.
8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE #	*8.1 Paramètres de contrôle :* VME et VLE de la préparation : non déterminée Ethanol, alcool éthylique : VME = 1000 ppm ; VME = 1900 mg/m3 ; VLE = 9500 mg/m3 *8.2 Contrôle de l'exposition :* **Protection de la peau et des mains :** Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser des gants en caoutchouc ou en plastique. **Protection des yeux :** Eviter le contact avec les yeux. Port de lunettes recommandé.
9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES #	*9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :* - **Aspect:** liquide absorbé sur un support inerte - **Couleur:** brun foncé - **Odeur:** caractéristique - **pH:** Non applicable. - **Densité relative (eau = 1):** 0.75 - **Hydrosolubilité:** partiellement miscible - **Liposolubilité:** non déterminée. - **Solubilité aux solvants:** partiellement miscible dans certains solvants spécifiques. *9.2 Autres informations :* Données non disponibles.
10 - STABILITE ET REACTIVITE	*10.1 Réactivité :* Stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage *10.2 Stabilité chimique :* Stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage. *10.3 Possibilité de réactions dangereuses :* Aucune dans les conditions normales de manipulation et de stockage. *10.4 Conditions à éviter :* Ne pas exposer à la chaleur et à l'humidité. *10.5 Matières incompatibles :* Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques. *10.6 Produits de décomposition dangereux :* Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.
11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES #	*11.1 Informations sur les effets toxicologiques* Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est connue. La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants. **Inhalation** : L'inhalation de gouttelettes aériennes peut causer une irritation du tractus respiratoire. **Contact avec la peau** : Un contact prolongé ou répété avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. **Contact avec les yeux** : Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. **Ingestion** : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES #	*12.1 Toxicité* Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. *12.2 Persistance et dégradabilité :* Facilement biodégradable. *12.3 Potentiel de bioaccumulation :* N/A *12.4 Mobilité dans le sol :* N/A *12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :* N/A *12.6 Autres effets néfastes :* Non disponible.
13- ELIMINATION	*13.1 Méthode de traitement des déchets :* **Déchets / produits non utilisés :** Eliminer les emballages vides ou non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau le produit. **Emballages souillés :** S'assurer de l'impossibilité de réutiliser les emballages souillés.
14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	Exempté du classement et de l'étiquetage transport.
15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES #	*15.1 Réglementation/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement :* **Dispositions particulières :** Aucune donnée n'est disponible. **Etiquetage des biocides** (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE) : ***Nom*** | ***CAS*** | ***Quantité*** | ***TP*** Géraniol | 106-24-1 | 0.20 % (m/m) | TP19 *15.2 Evaluation de la sécurité chimique :* Le fournisseur de cette fiche de sécurité n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.
16 - AUTRES INFORMATIONS	Fiche de sécurité au format REACH 453/2010, les paragraphes modifiés sont signalés par #. Références bibliographiques : FDS des principaux constituants. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Texte complet des phrases mentionnées en rubrique 3 : H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.